



Saint-Laurent, le 28 mars 2019

Par courriel

Madame **CONFIDENTIEL**

OBJET : Votre demande d'accès à l'information du 26 février 2019

Madame,

Nous avons le plaisir de donner suite à votre demande du 26 février 2019 par laquelle vous nous avez demandé des documents relatifs aux éléments suivants :

1- Documents comparant l'organisation d'Héma-Québec au Québec et l'organisation de la Société canadienne du sang pour les autres provinces

Après vérification, nous n'avons identifié aucun document répondant à votre demande telle que précisée, c'est-à-dire comparant les cadres juridiques applicables à Héma-Québec et à la Société canadienne du sang en matière de gouvernance et de structure organisationnelle.

2- Documents comparant l'organisation d'Héma-Québec au Québec et l'organisme responsable des collectes de sang en France

Après vérification, nous n'avons identifié aucun document correspondant à votre demande telle que précisée, c'est-à-dire comparant les cadres juridiques applicables à Héma-Québec et à l'organisme français responsable des collectes de sang en matière de gouvernance et de structure organisationnelle.

3- Documents concernant l'organisation des lieux de collecte de sang au Québec, plus particulièrement la division du travail entre infirmières, infirmières auxiliaires et non professionnels dans les lieux de collecte

Nous vous invitons à consulter les textes des conventions collectives applicables aux titres d'emplois auxquels vous faites référence. Celles-ci sont disponibles sur le site du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale à l'adresse suivante :

<https://www.corail.gouv.qc.ca/abonnement/acceder.do>

Suivant la page de validation d'utilisateur, il vous suffira de sélectionner l'onglet « Conventions collectives ou lettres d'ententes » et d'indiquer le nom d'Héma-Québec au champ de recherche « Nom de l'employeur ».

Les conventions collectives suivantes sont celles pertinentes à votre demande :

- Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1987 ;
- Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3817;
- Syndicat des travailleuses et travailleurs de Héma-Québec, Montréal-CSN;
- Syndicat du personnel infirmier d'Héma-Québec (SPI-CSQ);
- Syndicat des infirmières et infirmiers de Héma-Québec (CSN).

4- Version à jour du document suivant: [http://www.hema-quebec.qc.ca/userfiles/file/media/francais/hemaquebec/Registre%20\(mise%20a%CC%80%20jour%20juin%202012\).web.pdf](http://www.hema-quebec.qc.ca/userfiles/file/media/francais/hemaquebec/Registre%20(mise%20a%CC%80%20jour%20juin%202012).web.pdf)

Il n'y a pas de version plus récente que celle disponible sur notre site Web.

5- Version à jour du document suivant: <http://www.hema-quebec.qc.ca/userfiles/file/Inventaire%20de%20fichiers%20de%20renseignements%20personnels%20Juillet%202012.pdf>

Il n'y a pas de version plus récente que celle disponible sur notre site Web.

6- Documents analysant l'opportunité de permettre le don de sang rémunéré au Québec.

Il n'existe aucun tel document à Héma-Québec. Nous tenons à vous informer que suivant le premier alinéa de l'article 25 du *Code civil du Québec*, le don de produits biologiques au Québec doit être fait à titre gratuit :

« L'aliénation que fait une personne d'une partie ou de produits de son corps doit être gratuite; elle ne peut être répétée si elle présente un risque pour la santé. » (nos soulignements)

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



SIGNATURE

Isabelle Allard, avocate
Responsable de l'accès aux documents et de
la protection des renseignements personnels
Tél. : (514) 832-5000 poste 5240
Courriel : isabelle.allard@hema-quebec.qc.ca